

## Séance du 6 juillet 2021

L'an 2021 et le 6 Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES sous la présidence de VAUTRELLE Eva, Maire.

**Présents :** Mme VAUTRELLE Eva, Maire, Mmes : COUTANT Sophie, RAGAZZOLI Karine, MM : BEAUJET Julien, CHAMPION Robin, DOURY Kévin, GILLAIN Eric, GIRAULT Gwennaël, LEROY Stéphane, LHEUREUX Patrick, ROSET José, VALLOIS Jean-François

**Excusé(s) ayant donné procuration :**

Mmes : LAYAT Cloé à Mme VAUTRELLE Eva, MONCUIT Jeannine à Mme RAGAZZOLI Karine, VALLOIS Anne-Sophie à M. VALLOIS Jean-François

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 12

**Date de la convocation :** 30/06/2021

**Date d'affichage :** 30/06/2021

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous Préfecture d'Eprenay le :  
et publication ou notification du :

**A été nommé(e) secrétaire :**

Mr CHAMPION Robin

**Objet(s) des délibérations**  
**SOMMAIRE**

**Validation Appel d'Offres "Aménagements sécurité routière RD933" réf : 2021\_D0032**

Un appel d'offres à procédure adaptée a été lancé pour le marché susdit par voie de dématérialisation. L'ouverture des plis (au total trois plis électroniques) a eu lieu le Vendredi 25 Juin 2021 à treize heures trente avec la Commission d'Appel d'Offres.

RECAPITULATIF	PLI N°1 COLAS	PLI N°2 EUROVIA	PLI N°3 POTHELET
TOTAL HT	101 900,00 €	104 766,24 €	107 509,25 €

Après étude de chaque dossier par notre maître d'oeuvre, avec des critères établis de prix HT des prestations ainsi que de valeurs techniques, son analyse est la suivante :

RECAPITULATIF	PLI N°1 COLAS	PLI N°2 EUROVIA	PLI N°3 POTHELET
CLASSEMENT	2	1	3

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le **Vendredi 2 Juillet 2021** à midi trente en présence de notre maître d'oeuvre Monsieur ARROUART de chez AD-P.

Les membres de la Commission d'appel d'offres proposent de retenir l'entreprise EUROVIA, Route de Paris, RN4, Blacy, BP 50039, 51302 VITRY LE FRANCOIS Cedex pour un montant de 104 766,24 euros HT.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le choix de la Commission d'appel d'offres : l'entreprise EUROVIA retenue pour un montant HT de 104 766,24 € et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 18:45

En mairie, le 09/07/  
2021  
Le Maire  
Eva VAUTRELLE